Antony, le x mars 2019

Prénom NOM

Adresse

Madame la députée Frédérique Dumas

Assemblée nationale

75700 PARIS Cedex 07

OBJET : Réforme du lycée 2019-2021

Madame la députée,

En tant que parents d’élèves nous tenons à vous alerter sur les inquiétudes que nous avons à propos de la réforme du baccalauréat au lycée Descartes à Antony (92).

Depuis le début de l’année, les grandes lignes de la réforme du lycée n’ont pas été accompagnées d’une information précise auprès des parents et des enseignants.

Nous constatons qu’il existe 2 problèmes :

* **La réforme est mise en place précipitamment dans un calendrier contraint** : Les 54 heures d'orientation dédiées aux élèves de seconde ne seront pas acquises au moment des choix d'orientation, pour notamment permettre un temps de maturation nécessaire pour comprendre l'enchaînement d'un parcours scolaire vers l'enseignement supérieur.
* **Manque de moyens** : A effectifs constants la projection des dotations horaires globales pour le lycée Descartes est en baisse de 44,5 h par semaine. Les enseignants, les élèves et les parents d’élèves ont voté contre la DHG lors du dernier Conseil d’Administration, bien conscients qu’il était impossible d’organiser l’enseignement dans des conditions normales.

**Par ailleurs beaucoup de points sont source d’inquiétude :**

* La suppression des mathématiques dans le tronc commun.
* Le tronc commun sans dédoublement de classe (effectifs d’au moins 35 élèves). Comment enseigner une langue vivante convenablement à 35 élèves ? Est-ce que les salles de lycée seront suffisantes pour accueillir les classes entières ?
* Pas d’heures de préparation au grand oral allouées aux enseignants.
* Les enseignants ne connaissent pas, à ce jour, le détail des programmes qu’ils devront assurer dans les différentes spécialités.
* La classe Européenne ne fonctionnera plus en demi-groupes mais seulement en classe entière et se verra amputée d’une heure d’enseignement, alors que le jumelage de notre ville avec le quartier de Berlin Reinickendorf est très actif depuis plus de 50 ans, que les élèves peuvent commencer l'Allemand dès l'école élémentaire.
* Le programme d’histoire-géographie de 1ère recoupe le programme des 2nde de cette année.
* L’enseignement d’exploration EPS en 2nde est supprimé.
* Les salles d’informatique ont une capacité de 18 élèves et non de 35 : comment assurer les cours dans ces conditions ?
* En physique/chimie réduction des demi-groupes et donc des Travaux Pratiques.
* Certes des heures d’orientation sont prévues hors DHG, mais ces heures ne sont pas des heures d’enseignements, mais des heures de découverte par les élèves eux-mêmes en autonomie.
* La matière EMC (Enseignement Moral et Civique) est conservée mais seulement une semaine sur deux et en classe entière (35 élèves).
* Certains enseignements ne sont pas assurés à Descartes ; ils sont assurés dans un autre établissement à proximité, la gratuité des transports ou le rajout de personnel de vie scolaire pour encadrer les déplacements ne sont pas acquis.
* La réforme n’a pas été accompagnée pour Parcoursup. Il est difficile pour un élève de choisir des spécialités de 1ère, alors même que les établissements supérieurs ne connaissent pas encore les attendus qu'ils exigeront de nos bacheliers. (Ainsi pour faire des études d’ingénieur : que faut-il abandonner en terminale : mathématiques, sciences de l’ingénieur, physique ou SVT ?)
* Les ouvrages vont être complètement réédités et ne seront prêts qu’en septembre 2019. Comment les enseignants vont-ils pouvoir préparer leurs cours et organiser leur pédagogie sans ces ouvrages ?
* La richesse des options au sein de notre lycée est menacée. Le chinois par exemple, mais aussi le latin et le grec.
* La spécialité NSI (Numérique et Sciences Informatiques) se fera en informatique débranchée : comment intéresser des élèves à aborder le numérique par des cours théoriques, sans pratique ?

Nous demandons donc un moratoire sur l’application de cette réforme.

Nous demandons à ce que les moyens engagés soient à la hauteur des ambitions de la réforme.

Dans l’attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la députée, en nos sentiments les plus dévoués.

M et/ou Mme X

Parent d’élèves